

28 février 1932 259

Musée des Beaux-Arts , Société des Amis des Arts La Chaux-de-Fonds,  
Monsieur Georges Gallet, Conservateur, La Chaux-de-Fonds

Cher Monsieur,

En possession de vos lignes du 35 février je vous confirme que j'ai bien reçu votre lettre du 7 janvier par laquelle vous nous demandiez des renseignements concernant les frais d'une exposition de peintre, en renom qui pourrait être installée dans votre Musée des Beaux-Arts.

J'ai remis la réponse parce qu'elle est très difficile à donner d'une façon précise, et parce que nous étions très occupés justement pour une telle exposition, c'est-à-dire celle de Gustave Courbet qui, après son installation pas moins qu'avant, demandait une correspondance supplémentaire très étendue et des recherches détaillées pour l'établissement du catalogue raisonné.

Une demande analogue à la vôtre nous a été adressée par le Musée d'Art et d'Histoire de Genève, et nous nous sommes bornés à y répondre par un renvoi aux ~~aux~~ comptes-rendus de la Société des Beaux-Arts de Zurich que le Musée d'Art et d'Histoire de Genève comme la Société des Amis des Arts de La Chaux-de-Fonds reçoivent régulièrement. La difficulté d'établir les frais de nos expositions réside dans le fait que le Musée des Beaux-Arts de Zurich réunit sous le même toit un musée et les salles d'exposition, et que l'entretien et le service du bâtiment comme l'administration des collections et l'organisation des expositions ont le même budget et le même personnel.

Les frais nets d'une exposition comprennent les frais de transport et d'assurance, dépendant de l'importance des envois et des distances de trajet; les frais d'affiches et d'annonces dans les journaux; les frais du catalogue; les dépenses pour l'affranchissement des lettres, les télégrammes, le téléphone.